



SECRETARIAT GENERAL

Sous- Direction des Politiques Sociales et des Conditions de Travail
Bureau Santé, Sécurité au Travail
Service Médecine de Prévention

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE
DU MINISTERE DES FINANCES
Centre des Finances Publiques
3 Place de la République
28018 CHARTRES Cedex

Docteur Anne ISTIN
Médecin du Travail

Téléphone : 02 37 20 72 63
anne.istin@finances.gouv.fr

RAPPORT DE L'ACTIVITE MEDICALE POUR L'ANNEE 2020

➤ Temps Médical attribué pour l'EURE et LOIR : 30%

Ce temps est réparti sur tous les jeudis et un vendredi, une semaine sur deux.

Les jeudis sont de préférence réservés aux visites médicales et les vendredis à l'activité 1/3 temps

Un seul point de consultation pour le département, situé au Centre des Finances Publiques de CHARTRES.

Depuis 2019, le dossier médical est informatisé.

➤ Effectifs au 01/01/2020:

Le temps médical est attribué pour le suivi de l'ensemble des agents DDFIP, DISI, DIRCOFI, INSEE et DDCSPP du département, les agents DDFIP représentant la majorité des effectifs.

DDFIP	DIRCOFI	DISI	DDPP	INSEE	TOTAL
553	11	4	10	6	584

Nombre de visites à réaliser en 2020	DDFIP	DISI	DIRCOFI	TOTAL
SMS	79	4	8	91
SMQ	119	1	0	120
SMP-H	37	0	0	37

➤ **Bilan de l'Activité médicale :**

Nombre de visites réalisées en 2020	DDFIP
SMS	19
SMQ	4
SMP-H	16
Visites Spontanées	40
SMP-P (suivis particuliers)	29
TOTAL	108

A partir de Mars 2020, l'activité médicale a été fortement impactée par la crise sanitaire : même si les visites médicales SMS et SMQ ont été stoppées durant les confinements, la charge de travail a été très dense durant toute l'année 2020 avec une orientation des missions de la médecine de prévention axée prioritairement sur la gestion de cette crise.

L'intensité de cette charge de travail ne m'a pas permis d'enregistrer toute cette activité en temps réel dans le logiciel Préventiel.

Ainsi, n'ont pas été comptabilisés les entretiens téléphoniques effectués dans le cadre du contact-tracing pour chaque situation de Covid et de contact, les téléconsultations pour les situations de symptômes, d'avis médicaux et pour les demandes d'aménagements de poste dans les situations de vulnérabilité COVID.

Les critères de vulnérabilité ayant évolué au cours de la crise sanitaire, chaque situation d'aménagement de poste a nécessité plusieurs entretiens et/ou visites durant l'année, en fonction de l'évolution des recommandations, de l'évolution de la pandémie et de l'état de santé des agents.

Les retours en présentiel ont également fait l'objet d'entretiens préalables à chaque fois que cela a été possible.

Une autre partie de l'activité médicale, spécifique à cette crise sanitaire, a été la mission d'accompagnement des Directions, des encadrants et des agents, la transmission des informations et des recommandations délivrées par le Secrétariat Général au fil de l'évolution de la situation sanitaire.

Les échanges avec les services RH, les Directions, les référents COVID, l'ISST, l'AS ont été denses et réguliers.

L'activité de la médecine de prévention durant cette crise sanitaire a été transformée, avec une activité axée, durant les confinements, sur les échanges mails et téléphoniques, la mise en place des téléconsultations, la participation en audio aux différentes réunions organisées par les Directions et le réseau régional de médecine de prévention.

➤ **Bilan Sanitaire lié à la crise COVID 2020 (DDFIP, DIRCOFI, DISI):**

Nombre de situations de cas COVID gérées:	Nombre de situations de CONTACTS gérées:	Nombre de situations gérées pour Symptômes ou autres situations
24	67	15

Chaque situation a nécessité un ou plusieurs entretiens téléphoniques, échanges mails avec les agents, les encadrants et le service RH.

➤ **Aménagements pour critères de vulnérabilité COVID :**

L'instauration de critères de vulnérabilité COVID a nécessité dès le mois de Mars 2020 des aménagements du poste de travail des agents concernés par ce risque de forme grave de COVID 19.

Ces aménagements ont concerné principalement des mesures de télé travail et/ou d'ASA quand le télé travail n'était pas envisageable ou en attendant le déploiement des PC portables)

78 agents ont été concernés par des demandes d'aménagements de poste pour critères de vulnérabilité.

Plusieurs aménagements ont pu être réalisés pour une même personne en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de l'état de santé des agents.

Le retour en présentiel de ces personnes s'est fait progressivement, avec alternance télé travail et présentiel ou en bureau individuel.

➤ **Bilan de l'Activité 1/3 Temps :**

❖ **Visites de Services / Sites effectuées :**

12 visites de Services ont été réalisées (sur 7 sites) avec l'Assistant de Prévention ou l'ISST.

Le contexte de ces visites a été principalement l'accompagnement et le conseil aux encadrants dans la mise en place des recommandations sanitaires (distanciation entre les plans de travail, mise à disposition des GHA et produits désinfectants, plexiglas, affichage des consignes sanitaires..)

- Trésorerie de NOGENT le ROTROU le 14/05/2020
- SIE + SIP+ SPF +PRS CHARTRES le 28/05/20
- Paierie Départementale le 29/05/20
- SIE + SIP DREUX le 29/05/20
- CDC CHARTRES le 25/06/20
- SDIF CHARTRES le 25/06/20
- Trésorerie de COURVILLE le 18/09/20
- Trésorerie de la LOUPE le 22/10/20 (dans le cadre du NRP avec l'AS)

❖ **Participation aux différentes réunions DDFIP:**

- 1 CHSCT en présentiel
- 6 CHSCT en Audio
- 1 CTL Audio
- Réunions régulières avec le service RH, Direction et Assistante de Service Social
- 1 Réunion Audio avec le CDC en début de pandémie
- Participation à l'Accueil des nouveaux arrivants le 03/09/20

❖ **Participation à différentes réunions:**

- 1 Réunion Régionale des Médecins du travail à BLOIS les 10 et 11/03/2020
- 14 Réunions Régionales Audio des MDT
- Réunion Audio ISST/ AP/ MT
- Réunion ISST/ AS/ MT dans le cadre de l'accompagnement NRP

❖ **Formation :**

- 2 jours de Formation sur la conduite d'entretien dans les situations d'Addiction.

Dr Anne ISTIN
Médecin du Travail

